



Divorce et mesure d'éloignement pour un étranger

Par **tizote1988**, le **03/04/2012 à 19:47**

Bonjour,
je suis actuellement en instance de divorce depuis 2009 à ma demande et monsieur est contre, je suis française mariée à un étranger (mariage célébré en France), nous avons passé l'audience de conciliation et Mr a refusé le divorce, depuis mars 2012 mon avocat assigne pour altération définitive de la vie conjugale depuis plus de 2 ans mais mon futur ex-époux a eu une mesure d'éloignement il devait quitter le territoire français au plus tard le 30 mars. Ma question est la suivante: est-ce que cette mesure devrait accélérer la procédure de divorce ou au contraire la ralentir? que dois-je faire?

merci par avance de votre aide